

<b>Situation</b>	<b>Application de la sanction</b>	<b>Obligation de réimplantation</b>
Destruction réalisée par un tiers et justifiée par des éléments probants	non	oui
Destruction liée à un cas de force majeure ou de circonstance	non	oui
Destruction de haie autorisée conformément à l'arrêté BCAE	non	non
Autres cas de destruction	oui	oui